

**DÉCLARATION CONJOINTE DE CHANGEMENT DE NOM
ENFANT DE PLUS DE 13 ANS**
(article 311-23 alinéa 2 et 4 du code civil)

Nous soussignés,

Prénom(s) :

Nom du père :

(1ère partie : 2nde partie :) **(1)**

né le :

à :

domicile :

Prénom(s) :

Nom de la mère :

(1ère partie : 2nde partie :) **(1)**

née le :

à :

domicile :

Déclarons que notre enfant commun :

NOM

(1ère partie : 2nde partie :) **(1)**

Prénom(s) :

né le :

à :

Demeurant à (ou avec ses père et/ou mère)

Prend désormais le nom de :

(1ère partie : 2nde partie :) **(2)**

Ici présent, a déclaré donner son consentement **(3)**

A consenti au changement de nom par lettre du **(3)**

Fait à le

Signature **du père**

Signature **de la mère**

Signature **de l'O.E.C**

(1) - Ne remplir cette rubrique qu'en présence d'un double nom, c'est-à-dire d'un nom dévolu en application de la loi du 4 mars 2002 relative au nom de famille, uniquement pour les personnes nées après le 1er septembre 1990 ayant bénéficié d'une déclaration conjointe d'adjonction ou de changement de nom. Les parents qui portent un nom composé indivisible n'ont pas à remplir cette rubrique, ce nom étant intégralement transmissible à la génération suivante.

(2) - Ne remplir cette rubrique qu'en cas de choix d'un double nom.

(3) - Mettre la formule adaptée

**DÉCLARATION DE CONSENTEMENT DU MINEUR DE
PLUS DE 13 ANS A SON CHANGEMENT DE NOM**
(article 311-23 alinéa 4 du code civil)

Je soussigné(e),

NOM (nom actuel) :

Prénoms (s) :

Né(e) le :

A :

Approuve la demande de changement de nom que mes parents ont formulé.

<p>En conséquence, je donne mon accord, conformément à l'exigence prévue par les textes en vigueur, pour que mon nom de famille soit désormais : (1^{ère} partie :2nde partie :) (1)</p>
--

Fait à LE PONT-DE-CLAIX le :

<p>Signature du mineur de plus de 13 ans (Nom actuel)</p>

(1) – Ne remplir cette rubrique qu'en cas de choix d'un double nom